

Projet GOCO₂

Concertation préalable

Marché de Vitré

Compte-rendu

Samedi 8 novembre 2025, de 9h00 à 12h30, Place de la République

Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Philippe PENCHAUD**, Directeur projets, Lafarge Ciments
- **Philippe GAUTIER**, Responsable développement, Lafarge Ciments
- **Philippe AUBERT**, Chargé de développement gaz renouvelable, NaTran

Garante désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP)

- **Catherine TREBAOL**



Contexte et objectifs de la rencontre

Cette présence au marché de Vitré s'inscrivait dans le cadre de la concertation préalable du projet GOCO₂. L'objectif était d'informer, d'écouter et de répondre aux questions du public sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rencontres de la concertation jusqu'au 19 décembre 2025.

Teneur générale des échanges

Au fil de la matinée, des documents de la concertation ont été remis aux passants et participants. Par ailleurs, la possibilité de déposer un avis ou une question sur le site internet de la concertation a été systématiquement rappelée.

Tous les participants rencontrés connaissaient l'entreprise Lafarge, identifiée comme un acteur industriel majeur du territoire.

Les échanges ont été nourris : certains participants ont exprimé leur soutien au projet et, plus largement, à ce type d'initiative ; d'autres ont fait part de leurs inquiétudes et, pour certains, de leur intérêt pour la recherche d'alternatives permettant de réduire la pollution.



Perception du projet et attentes exprimées

Une partie des participants a exprimé une forte défiance à l'égard des grandes industries et des projets présentés comme « écologiques ». Les cimentiers ont ainsi été qualifiés de « gros pollueur », et le projet GOCO₂ a parfois été perçu comme une manière de traiter les symptômes plutôt que les causes. Plusieurs remarques ont illustré cette méfiance : « Vous jouez aux apprentis sorciers. »; « Vous mettez la poussière sous le tapis. »; « Je doute de la pérennité de la séquestration dans le temps vu les retours que vous en avez. »

Ces inquiétudes s'appuient aussi sur d'autres expériences locales jugées décevantes, notamment vis-à-vis de projets présentés comme « écologiques » : « *Près de chez moi, ils ont fait un terrain synthétique... pendant 4 mois il y a eu des afflux de camions, ça a coûté plus d'un million d'euros, et question écologie, en fait, c'est nul !* »

Certaines personnes ont comparé le stockage du CO₂ à d'autres formes d'enfouissement de déchets, jugées problématiques : « *On stocke beaucoup de choses... je suis effarée de tout ce qu'on enfouit quand on ne sait pas quoi faire des déchets.* » ; « *Le principe, c'est qu'on crée des poubelles... alors qu'on peut peut-être produire moins ou utiliser des alternatives, car on a besoin du ciment mais pas à ce point.* »

Des attentes fortes se sont exprimées autour de la réduction des émissions à la source et de la sobriété : « *Il faut que les entreprises diminuent leur production... il n'y a pas assez de pression sur les grandes entreprises à ce sujet.* » ; « *Il faut investir dans la recherche pour diminuer la consommation de ciment dans un premier temps.* »

Certains ont aussi fait part de leur regret quand au manque de communication autour des alternatives au ciment ou des solutions de recyclage, par exemple pour les matériaux mélaminés, évoquant les impacts sur les nappes phréatiques. D'autres ont élargi le propos à d'autres secteurs, en estimant qu'il faudrait aussi taxer davantage les carburants pour l'aviation.

Malgré ces critiques, plusieurs personnes ont souligné que le projet répond à un enjeu réel de pollution : « *Ce projet est une très bonne initiative car il y a beaucoup de pollution. Bravo !* ». Cela témoigne d'une forme de reconnaissance du problème climatique et de la nécessité d'agir, même si les modalités concrètes du projet suscitent des interrogations.

Questions et points de vigilance soulevés

De nombreuses questions ont été posées sur la nature du projet, son fonctionnement et ses conséquences à long terme. Elles ont notamment porté sur :

- La nature du projet et sa finalité :

Les participants ont souhaité comprendre si le projet est purement privé ou s'il implique des acteurs publics : « *Le projet GOCO₂ est-il une opération uniquement privée ?* ». Ils ont également indiqué qu'ils souhaitaient être informés sur les objectifs précis de GOCO₂ : « *L'objectif est-il de produire de l'énergie ? Si non, pour quoi faire ce projet ?* » ; « *Pourquoi ne pas récupérer le CO₂ pour en faire de l'énergie ?* ».

- Le devenir du CO₂ et le stockage géologique :

Plusieurs questions ont porté sur le devenir du CO₂ après le terminal et sur les conditions de son stockage : « *Quel sera le devenir du CO₂ après le terminal de Montoir-de-Bretagne ?* » ; « *Il y avait quoi avant dans les puits où vous allez enfermer le CO₂ ?* » ; « *Quels sont les dangers potentiels et comment est assurée l'étanchéité ?* ». Des participants ont évoqué les failles systémiques et géologiques, parlant d'une « *bombe à retardement* » et exprimant des doutes sur la pérennité de la séquestration dans le temps.

- Les études et les risques liés au transport :

Les participants ont interrogés les maîtres d'ouvrage sur l'état d'avancement des études et sur les risques associés aux différents maillons de la chaîne : « *Où en sont les études sur le projet et le stockage ?* » ; « *Quels sont les risques liés au transport du CO₂ par bateau ?* ».

- L'extension éventuelle du projet à d'autres émetteurs :
Des questions ont été posées sur la possibilité de raccorder d'autres émetteurs de CO₂ au dispositif, au-delà des sites déjà mentionnés, et sur les conséquences d'un éventuel élargissement du périmètre du projet.
- Le calendrier, le degré de décision et le rôle de la concertation :
Les participants ont cherché à savoir si le projet était déjà décidé, et à quelle étape il se situait : « *Le sujet est-il déjà décidé ?* » ; « *Quel est le calendrier des décisions à venir ?* ». Ils ont également interrogé le périmètre et l'utilité de la concertation : « *Est-ce que vous allez partout sur le territoire ?* » ; « *Comment sont restituées les contributions des citoyens ?* ».
- Les compensations et les impacts pour le monde agricole :
Des questions ont été posées sur les compensations pour les agriculteurs concernés par le passage des canalisations : « *Quelles formes de compensation sont prévues pour les terres agricoles concernées ?* ».
- Le coût, le financement et l'intérêt économique du projet :
Plusieurs personnes se sont interrogées sur la pertinence économique du projet : « *Est-ce que c'est vraiment intéressant financièrement à terme ?* » ; « *Est-ce la Région qui va payer ? Quel partage des coûts entre acteurs publics et privés ?* ».
- Enfin, certains ont questionné la liberté de choix des industriels face au dispositif : « *Les industries ont-elles vraiment le choix de participer au projet ou est-ce une solution qui leur est imposée ?* ».

